

**Arrêté n° 2026-154**  
**portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade**  
**d'animateur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe**

**Le Président du Centre de Gestion**  
**de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,**

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant modifications statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n° 2025-228 du Président du Centre de Gestion de la Fonction publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 11 mars 2025 portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'animateur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe,

Vu le procès-verbal de la délibération du jury en date du 27 janvier 2026 arrêtant la liste des candidat.e.s déclaré.e.s admis.es au concours d'accès au grade au grade d'animateur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe – session 2025,

Considérant qu'il convient de radier les lauréat.e.s dont les nominations ont été enregistrées depuis le 14 mars 2025,

Considérant les demandes de renouvellement d'inscription sur la liste d'aptitude d'accès au grade au grade d'animateur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe dans les délais impartis, pour une année supplémentaire, conformément à l'article L 325-38 du Code général de la Fonction Publique et ce dans la limite du délai global d'inscription sur la liste d'aptitude,

Considérant la date de fin de la période maximale d'inscription sur la liste d'aptitude des lauréats de la session 2021,

**Arrête :**

**Article 1 :**

La liste d'aptitude d'accès au grade d'animateur territorial est désormais établie, au 15 février 2026, comme suit, par ordre alphabétique.

(cf. Annexe jointe qui comporte 1 page numérotée 3)

## **Article 2 :**

Les candidat.e.s qui n'ont pas été nommé.e.s stagiaires au terme de la deuxième année peuvent demander leur réinscription sur la liste pour une troisième année. Les candidat.e.s qui n'ont pas été nommé.e.s stagiaires au terme de la troisième année peuvent demander leur réinscription sur la liste pour une quatrième année. Il appartient à la personne déclarée apte de demander sa réinscription au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme. Ces demandes de réinscription doivent être formulées, par lettre recommandée, dans un délai d'un mois avant la fin de l'année d'inscription en cours sur la liste d'aptitude.

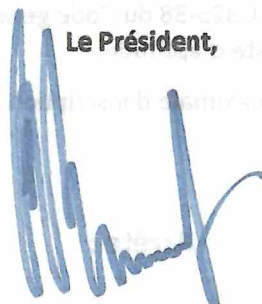
Le décompte de la période de quatre ans est suspendu, le cas échéant, durant l'accomplissement du service national ou en cas de congé parental, de maternité, d'adoption, de présence parentale, de longue durée ou d'accompagnement d'une personne en fin de vie (congé de solidarité familiale). Il est également suspendu pour les élu.e.s locaux.ales jusqu'au terme de leur mandat et lorsqu'un.e lauréat.e est recruté.e en qualité d'agent.e contractuel.le pour pourvoir un emploi permanent sur le fondement de l'article L. 332-13 du Code général de la Fonction Publique alors qu'il.elle est inscrit.e sur une liste d'aptitude d'accès à un cadre d'emplois dont les missions correspondent à l'emploi qu'il.elle occupe. Le décompte de cette période de quatre ans est également suspendu pour la personne qui a conclu un engagement de service civique prévu à l'article L.120-1 du code du service national, à la demande de cette personne, jusqu'à la fin de cet engagement.

## **Article 3 :**

Le Directeur général des services du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme : [www.cdg63.fr](http://www.cdg63.fr) ainsi que sur le site [www.cdg-aura.fr](http://www.cdg-aura.fr), transmis pour publicité aux Présidents des Centres de Gestion parties prenantes à l'organisation, et transmis à la représentante ou au représentant de l'Etat.

Fait à Clermont-Ferrand, le 05 FEV. 2026

Le Président,



**Tony BERNARD**  
Maire de Châteldon



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)
- Publication par voie électronique le :

05 FEV. 2026



**ANNEXE FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS INSCRITS SUR LA LISTE D'APTITUDE  
D'ACCES AU GRADE D'ANIMATEUR TERRITORIAL PRINCIPAL**

Envoyé en préfecture le 05/02/2026

Reçu en préfecture le 05/02/2026

Publié le

ID : 063-286300140-20260205-AR\_2026\_154-AR

| Civilité | Nom              | Nom Patronymique | Prénom       |
|----------|------------------|------------------|--------------|
| Monsieur | ABBASSI          | ABBASSI          | Yacine       |
| Madame   | ANTOINE          | ANTOINE          | Lucie        |
| Madame   | BLAVIER          | TAILLER          | Marion       |
| Madame   | BONTE            | BONTE            | Marie        |
| Madame   | CAILLOT          | BONHOMME         | Stephanie    |
| Madame   | CAYOL            | CAYOL            | Amélie       |
| Monsieur | DECALUWE         | DECALUWE         | Vincent      |
| Madame   | DELORME          | DELORME          | Emma         |
| Madame   | DUBOSCLARD       | DUBOSCLARD       | Amélie       |
| Madame   | DUPONT           | CHOMIENNE        | Emmanuelle   |
| Monsieur | FENEYROL         | FENEYROL         | Rémi         |
| Madame   | HORRY            | HORRY            | Elsa         |
| Monsieur | LECHEVALIER      | LECHEVALIER      | Sven         |
| Madame   | MARÈS            | MARÈS            | Audrey       |
| Madame   | MARTIN           | MARTIN           | Claire       |
| Madame   | MIRALLES         | MIRALLES         | Amelie       |
| Madame   | PANTIGNY         | PANTIGNY         | Laura        |
| Monsieur | PENIN            | PENIN            | Félix        |
| Madame   | PLANAS           | PLANAS           | Raphaëlle    |
| Monsieur | POLLET           | POLLET           | Jordan       |
| Monsieur | PRUNIER          | PRUNIER          | Antoine      |
| Monsieur | REYGNIER         | REYGNIER         | Cédric       |
| Monsieur | ROCHAS           | ROCHAS           | Mathieu      |
| Madame   | SÉROUX RODRIGUES | RODRIGUES        | Elodie       |
| Madame   | SORNETTE         | SORNETTE         | Marie-Mélody |
| Monsieur | TAGUI            | TAGUI            | Ismail       |

